

SEANCE PUBLIQUE
du Lundi 25 Mars 2019
à 18 h 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

2019-931

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-cinq Mars à 18 h 00, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni sis ESPACE CHADOURNE - BRIVE, sous la présidence de Monsieur Frédéric SOULIER Président.

La convocation a été établie et affichée le Mardi 19 Mars 2019.

PRESENTS:

Monsieur Jean-Paul AVRIL, Monsieur Jean-Pierre BERNARDIE, Madame Laurence BOISARD, Monsieur Alexandre BONNIE, Madame Patricia BORDAS, Madame Dominique BORDEROLLE, Madame Nadine BRUNERIE, Monsieur Jean-Marc BRUT, Monsieur Marc CHATEL, Madame Sylvie CLAUD, Monsieur Steve CLOG DACHARRY, Madame Anne COLASSON, Madame Martine CONTIE, Madame Christine CORCORAL, Madame Isabelle DAVID, Madame Sabine DELORD, Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS, Madame Josette FARGETAS, Monsieur Bernard FARRUGIA, Madame Danielle FAUCON, Madame Corinne FERLAND, Monsieur Frédéric FILIPPI (jusqu'à 20h44), Monsieur Daniel FISCHER, Monsieur Jean-Paul FRONTY, Monsieur Jean-Marie GALAUD, Monsieur Yves GARY, Monsieur Jacques GENESTE, Madame Marie-Catherine GOULMY, Madame Fatima JACINTO, Madame Marie-Josée JACQUET, Madame Martine JOUVE, Madame Françoise JUILLAT, Madame Sandrine LABROUSSE, Madame Hélène LACROIX, Monsieur Cyril LALISSE, Monsieur Alain LAPACHERIE, Monsieur Yves LAPORTE, Monsieur Jean-Louis LASCAUX, Monsieur Régis LESCURE, Monsieur Michel LESECQ, Madame Sylvie LORENZON, Monsieur Robert LOURADOUR, Monsieur Christian MANIERE, Madame Frédérique MEUNIER (jusqu'à 20h04), Monsieur Jean-Louis MICHEL, Monsieur Philippe MOUZAC, Monsieur Sébastien NEYRAT, Madame Dominique NOAILLETAS, Monsieur André PAMBOUZZOGLOU, Monsieur François PATIER, Monsieur Christophe PATIER, Monsieur Jean-Pierre PESTOURIE, Monsieur Raymond PEYRAMAURE, Monsieur Franck PEYRET, Madame Agnès-Lilith PITTMAN, Madame Nicole POULVEREL, Monsieur Jean-Jacques POUYADOUX, Monsieur Christian PRADAYROL, Madame Josiane ROQUE, Monsieur Guy ROQUES, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Monsieur Jean-Jacques SANS, Madame Sophie SEGUY, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Henri SOULIER, Monsieur Frédéric SOULIER, Monsieur Jean-Luc SOUQUIERES, Madame Valérie TAURISSON, Monsieur Philippe TILLET, Monsieur Jean-Pierre TRONCHE, Monsieur Alain VACHER, Monsieur Jean-Pierre VERNAT, Monsieur Philippe VIDAU, Madame Carine VOISIN, Monsieur Jean Claude YARDIN, Monsieur Alain ZIZARD

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE MANDAT DE VOTE :

Mandants

Monsieur Jean-Marc COMAS
Monsieur Philippe DELARUE
Madame Najat DELDOULI
Madame Dominique EYSSARTIER
Madame Shamira KASRI
Madame Marie-Christine LACOMBE
Madame Sandrine MAURIN
Monsieur Jean SANTOS
Monsieur Didier TRARIEUX

Mandataires

Monsieur Christian PRADAYROL
Madame Sabine DELORD
Monsieur Franck PEYRET
Monsieur Alexandre BONNIE
Monsieur Frédéric FILIPPI
Madame Martine JOUVE
Madame Fatima JACINTO
Madame Valérie TAURISSON
Madame Carine VOISIN

Date Procuration

22/03/2019
25/03/2019
25/03/2019
25/03/2019
25/03/2019
25/03/2019
25/03/2019
25/03/2019
25/03/2019

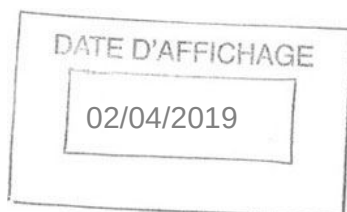
ABSENTS EXCUSES N'AYANT PAS DONNE MANDAT DE VOTE:

Monsieur Michel BERIL, Monsieur Michel BIGEAT, Monsieur Alain BOISSERIE, Monsieur Jean-Philippe DELAGE, Monsieur Jean-Luc DUPUY, Monsieur Frédéric FILIPPI (à partir de 20h45), Monsieur Didier MARSALIX, Madame Frédérique MEUNIER (à partir de 20h05), Madame Pierrette MOULENE, Monsieur Stéphane RAYNAUD

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné conformément aux dispositions de l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, Madame Corinne FERLAND pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE LE SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE SOUILLAC ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASSIN DE BRIVE

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard SOLER, 1er Vice-président



Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20190329-2019-931-DE
Date de télétransmission : 01/04/2019
Date de réception préfecture : 01/04/2019

Afin d'assurer l'administration générale et technique du Syndicat, des fonctionnaires territoriaux de la CABB sont mis à disposition du Syndicat Mixte pour la création, l'aménagement et la gestion de l'Aérodrome Brive Souillac. Au regard des évolutions rapides susceptibles d'intervenir et nécessitant des expertises spécifiques, la mise à disposition de services qui interviendraient en appui des agents mis à disposition au fur et à mesure des besoins est prévue dans le cadre de la présente convention.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré

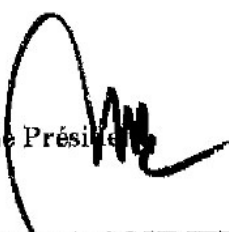
DECIDE

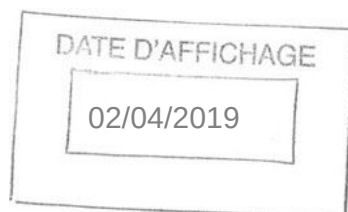
Article 1 : d'approuver la convention de mise à disposition de services avec le Syndicat Mixte pour la création, l'aménagement et la gestion de l'Aérodrome Brive Souillac.

Article 2 : d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
Le Président


Le Président
Frédéric SOULIER



Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20190329-2019-931-DE
Date de télétransmission : 01/04/2019
Date de réception préfecture : 01/04/2019